

JUIL.  
2017

---

# PROJET DE PRÉ-DÉPLOIEMENT DE L’AFFICHAGE ENVIRONNEMENTAL DANS LE SECTEUR DE L’HABILLEMENT - DECATHLON

---

Mise en place de l’affichage  
environnemental par  
DECATHLON dans le cadre du  
pré-déploiement

---

RAPPORT



En partenariat avec :

**DECATHLON**  
SUSTAINABILITY

## REMERCIEMENTS

Pour leurs participations au comité de pilotage :

Eric BOËL (Les tissages de Charlieu LTC)  
Fabienne BENECH, Olivier RETHORE et Edouard FOURDRIN (ADEME)  
Isabelle ANTON et Severine MAREELS(OKAIDI)

Pour leurs participations au comité de projet :

Antoine VAESKEN (Les tissages de Charlieu LTC)  
Florian PALLUEL (PICTURES)  
Xavier FERRY (VOODOO)  
Christelle MERTER (HAPPY CHIC)  
Jean-Louis DANJOUX (TAD)  
Benjamin MARIAS (AIR)  
Sylvain CHEVASSUS (ministère de la transition écologique et solidaire)  
Jean-Paul VENTERE(ministère de la transition écologique et solidaire)  
Jérôme PAYET (CYCLECO)  
Sandrine PESNEL (CYCLECO)  
Samuel MAYER (Pôle ECO-CONCEPTION)  
Sylvain PROVERBIO (Pôle ECO-CONCEPTION)

## CITATION DE CE RAPPORT

**Raffaele DUBY (DECATHLON), Marc PEYREGNE (DECATHLON). 2017.** Projet de pré-déploiement de l’affichage environnemental dans le secteur de l’habillement - DECATHLON. 29 pages.

Cet ouvrage est disponible en ligne [www.ademe.fr/mediatheque](http://www.ademe.fr/mediatheque)

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l’auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite selon le Code de la propriété intellectuelle (art. L 122-4) et constitue une contrefaçon réprimée par le Code pénal. Seules sont autorisées (art. 122-5) les copies ou reproductions strictement réservées à l’usage privé de copiste et non destinées à une utilisation collective, ainsi que les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, pédagogique ou d’information de l’œuvre à laquelle elles sont incorporées, sous réserve, toutefois, du respect des dispositions des articles L 122-10 à L 122-12 du même Code, relatives à la reproduction par reprographie.

### **Ce document est diffusé par l’ADEME**

20, avenue du Grésillé  
BP 90406 | 49004 Angers Cedex 01

**Numéro de contrat : 1502C0126**

**Étude réalisée par DECATHLON pour ce projet financé par l’ADEME**

**Coordination technique - ADEME :** Fabienne BENECH

Direction Economie Circulaire et Déchets /Service Produits et Efficacité Matière



# Table des matières

Résumé	4
1. Contexte et objectifs du projet	5
1.1. Contexte	5
1.1.1. L’affichage environnemental en France et en Europe	5
1.1.2. Son application chez Decathlon	6
1.1.3. La construction d’un nouveau cadre européen	8
1.2. Objectifs du projet de pré-déploiement de l’affichage environnemental	8
2. Méthodologie	9
2.1. Gouvernance et suivi du projet	9
2.2. Méthode de travail	9
2.1. Planning et livrables	13
3. Mise en œuvre	14
3.1. Calcul des indicateurs de l’affichage environnemental	14
3.1.1. Retours d’expérience sur l’utilisation des référentiels	14
4. Bilan / Principaux résultats obtenus	19
4.1. Le format d’affichage (résultats des expérimentations et études clients...)	19
4.1.1. Cahier des charges et création visuelle	19
4.1.2. Recommandation pour le format d’affichage	19
4.1.3. Proposition de mise à jour du format d’affichage	19
4.2. Les opérations de communication/valorisation réalisées (guide affichage, communication en clientèle, participation à des colloques et autres manifestations...)	20
4.3. Les liens entre éco-conception et affichage	20
5. Recommandations	21
5.1. Propositions d’évolution de la Base Impacts, des référentiels, des outils, autres...	21
5.2. Propositions pour lever les freins de l’éco-conception textile	21
6. Conclusion / Perspectives	22
7. Annexes	23
7.1. Annexe 1 - Liste des 135 catégories de produits textile	23
7.2. Annexe 2 - Liste des données manquantes et niveau de besoin	28

## Résumé

La loi de transition énergétique pour la croissance verte met en place un cadre rigoureux permettant la communication aux consommateurs d'une information claire et fiable sur les impacts environnementaux des produits et services qui leur sont proposés. Afin de faciliter la mise en œuvre de cette obligation, les entreprises ont un outil qui permet d'afficher ces principales caractéristiques environnementales : le dispositif d'affichage environnemental des produits.

L'affichage environnemental d'un produit consiste à communiquer aux consommateurs, sur tout support adéquat (le produit lui-même, en rayonnage, sur support électronique...), des informations quantifiées sur ses principaux impacts environnementaux, calculés sur l'ensemble de leur cycle de vie.

Pour faire suite à l'expérimentation qui a eu lieu en 2011, certains secteurs, accompagnés par l'ADEME travaille sur un pré-déploiement du dispositif d'affichage environnemental. L'objectif est de fournir un affichage commun avec des résultats comparables dans un secteur d'activité.

Les enjeux sont d'aller plus loin que l'expérimentation en mettant durablement en œuvre l'affichage environnemental, en garantissant une harmonisation du dispositif sur toutes les étapes et de faire remonter les opportunités et difficultés rencontrées. Il s'agit de l'étape nécessaire vers un déploiement durable du dispositif.

Les résultats obtenus sont très encourageant concernant le déploiement de l'affichage environnemental car il est maintenant possible d'obtenir des affichages comparables entre plusieurs entreprises du secteur de l'habillement et avec des visuels communs. Les plus grosses difficultés rencontrées ont été : la multitude des outils, la maturité et la complétude de la base de données et le manque de temps dédié au projet.

# 1. Contexte et objectifs du projet

## 1.1. Contexte

### 1.1.1. L'affichage environnemental en France et en Europe

À l'occasion du Grenelle de l'environnement, la consommation a été reconnue comme un enjeu de politique publique d'environnement. Pour améliorer la transparence de l'information sur les caractéristiques environnementales d'un produit, plusieurs mesures ont donc été adoptées dont l'une, particulièrement novatrice : l'affichage environnemental.

Son déploiement a alors été confié à l'ADEME, qui a fait le choix, à partir de 2008, de scinder les travaux de mise en œuvre du socle technique de l'affichage en 2 parties :

- Le développement de règles par catégories de produits, par les parties prenantes elles-mêmes, d'abord au sein de la plateforme Affichage Environnemental (gérée par ADEME/AFNOR, puis par ADEME-Quantis) ; le groupe de travail 5 « Articles d'habillement » (GT5), auquel Decathlon a participé, était en charge du développement des règles pour la modélisation des articles d'habillement ; Le développement de la base IMPACTS<sup>®</sup> par l'ADEME elle-même. C'est dans ce cadre qu'ont été établis les besoins en jeux de données génériques d'inventaire pour la modélisation des procédés textiles, et les principales règles pour les modéliser. Ce travail a d'abord permis à l'ADEME d'acquérir un premier lot de procédés textile auprès de Cycleco (2012-2014), puis d'accompagner un projet de modélisation de nouveaux procédés textile conduit par Decathlon et Eco-TLC et réalisé par Cycleco (2015-2018, en cours de finalisation).

L'article 54 de la loi n° 2009-967 précise ainsi que : « Les consommateurs doivent pouvoir disposer d'une information environnementale sincère, objective et complète portant sur les caractéristiques globales du couple produit/emballage et se voir proposer des produits respectueux de l'environnement à des prix attractifs. [...] La méthodologie associée à l'évaluation de ces impacts donnera lieu à une concertation avec les professionnels concernés ».

L'article 228 de la loi n° 2010-788 précise quant à lui les éléments suivants : « À partir du 1<sup>er</sup> juillet 2011, et après concertation avec l'ensemble des acteurs des filières concernées, une expérimentation est menée, pour une durée minimale d'une année, afin d'informer progressivement le consommateur par tout procédé approprié du contenu en équivalent carbone des produits et de leur emballage, ainsi que de la consommation de ressources naturelles ou de l'impact sur les milieux naturels qui sont imputables à ces produits au cours de leur cycle de vie. »

L'article 90 de la loi sur la Transition Énergétique et la Croissance Verte (LTECV) impose la justification des allégations environnementales des produits : « Afin de garantir la qualité de l'information environnementale mise à la disposition du consommateur, les producteurs réalisant volontairement une communication ou une allégation environnementale concernant leurs produits sont tenus de mettre à disposition conjointement les principales caractéristiques environnementales de ces produits. »

## 1.1.2. Son application chez Decathlon

DECATHLON est une entreprise de conception et distribution d'articles de sport. Son réseau est constitué de 725 magasins, 60 000 collaborateurs et réalise un chiffre d'affaires de 7,4 milliards d'euros. Son objectif est de rendre accessible au plus grand nombre le plaisir et les bienfaits du sport. Depuis 2006, sa démarche d'éco-conception a été lancée et cela a permis des actions de réduction des impacts environnementaux dans l'ensemble de ses marques : réduction du packaging, utilisation de matière recyclée, augmentation de la durée de vie, etc.

A la différence de la plupart des entreprises, DECATHLON a donc commencé par l'éco-conception puis s'est orientée vers l'affichage environnemental en faisant évoluer le dispositif avec l'évolution de l'entreprise. La volonté de DECATHLON est de rendre accessible l'affichage environnemental sur l'ensemble de ces pays de distribution.

3 types d'affichage environnemental ont été mis en place successivement et suivis à chaque fois d'une étude client. Les modifications successives ont permis de répondre toujours plus aux attentes des clients.

	2010	2011	2012-2014
<b>Type</b>	Valeurs brutes	Notes multicritères + valeurs Brutes	Note unique + valeurs brutes
<b>Contexte</b>	Loi grenelle 1 Etude FCD/ANIA	Loi grenelle 2 Expérimentation française	Post-expérimentation
<b>Nombre de produits</b>	29 (divers types)	100 (pantalon et sacs à dos)	>100 (pantalon, veste,...)
<b>Localisation</b>	Magasin	Internet et smartphone	Internet et magasin
<b>Généralisation</b>	Moyen	Impossible hors internet	Moyen

## Résultats des études client

<b>Nombre de clients</b>	254	474	333
<b>Compréhension</b>	39%	45%	60%
<b>Confiance</b>	60%	88%	69%
<b>Influence</b>	27%	69%	67%

**GYM HOM DOMYOS**  
Conçu pour les sportifs recherchant la souplesse et le bien-être.



Ref. 1183814

**Tee- Shirt Athletee**



**Le tee-shirt bio qui respecte la peau.**

5€  
90

**RÉDUCTION DE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL**  
Issu de l'agriculture biologique.

**DERMO - TOLÉRANCE**  
Contrôle des colorants indésirables.

**RÉSISTANCE AUX LAVAGES RÉPÉTÉS**  
Jersey 100% coton 165g/m<sup>2</sup>

**MESURES ENVIRONNEMENTALES**  
CO2 : 4 kg ; eau : 1,8 m3.  
Details sur [www.oxygene.com](http://www.oxygene.com) (entreprise responsable).

Visuel étude clients 2010

**Mesures environnementales**  
Environmental measurements  
Umweltschutzmaßnahmen  
Medidas medioambientales  
Misura ecocompatibili  
环境测量

F70

8172707

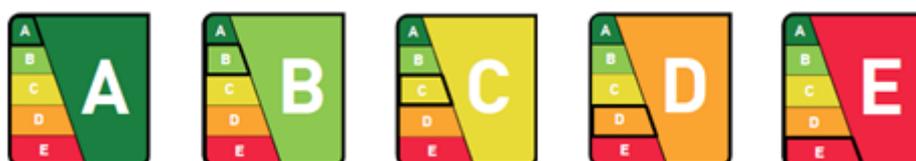


Quechua

	A	B	C	D	E
🌿	17,5				
⚡	85,3				
💧	281,7				
	kg				
	kWh				
	L				



Visuel affichage environnemental pour l'expérimentation



Pictogramme affichage environnemental post-expérimentation

Decathlon souhaite participer à la généralisation du dispositif d’affichage environnemental en travaillant avec d’autres entreprises. Un projet de pré-déploiement semble la bonne transition entre les tests effectués et la généralisation du dispositif.

### 1.1.3. La construction d’un nouveau cadre européen

Aujourd’hui, le développement du cadre technique de l’affichage environnemental se poursuit essentiellement au niveau européen, via le programme PEF (Product Environmental Footprint) de la Commission Européenne (DG ENV).

Ce programme englobe une trentaine de projets sectoriels, dont un projet sur les T-shirt, auquel Decathlon et l’ADEME participent, ainsi que le développement d’une base de données analogue à la Base IMPACTS de l’ADEME.

## 1.2. Objectifs du projet de pré-déploiement de l’affichage environnemental

Ce projet consiste à pré-déploier l’affichage environnemental pour les articles d’habillement mis sur le marché par Decathlon.

Les objectifs de ce projet sont les suivants :

- Expérimenter le calcul de l’affichage environnemental en utilisant les référentiels validés, la base IMPACTS® et les outils disponibles et partager avec l’ADEME le retour d’expérience afin de consolider ce socle technique.
- Communiquer les résultats de l’affichage environnemental auprès des consommateurs.
- Réfléchir à l’utilisation de l’affichage environnemental comme un levier pour initier des démarches d’éco-conception et étudier le lien avec d’autres dispositifs tels que les écolabels, l’éco-modulation ...

Il est important de noter qu’il s’agit ici de pré-déploiement de l’affichage environnemental et non de déploiement. Les entreprises pourront difficilement pour ce projet réaliser des affichages environnementaux sur l’ensemble de leurs produits mais elles pourront réaliser cette opération sur un échantillon de produits. La généralisation est visée à l’issue de ces projets.

## 2. Méthodologie

### 2.1. Gouvernance et suivi du projet

#### Comité de pilotage

- Rôle : prendre les décisions qui orientent les travaux du projet
- Composition : ADEME, Decathlon, UIT ((TAD, LTC, Happy Chic, Picture, Voodoo), Okaidi, CGDD

#### Comité de projet

- Coordinateur : Decathlon
- Rôle : constituer un lieu d’échanges pour les entreprises participantes
- Composition : Decathlon, UIT (TAD, LTC, Happy Chic, Picture, Voodoo) , Okaidi , ADEME, IFTH, CGDD, Pôle éco-conception, AIR, Cycleco

### 2.2. Méthode de travail

Ce projet s’inscrit dans un programme collectif avec d’autres entreprises de l’habillement. Les méthodologies développées par les entreprises peuvent différer mais le calendrier et les livrables de ce projet collectif sont communs.

#### Gestion de projet

- Organisation et animation du Comité de Projet
- Animation du projet
- Rédaction des livrables
- Organisation des réunions d’information



L'ensemble de ces éléments sont disponibles dans le fichier partagé suivant : [Suivi Pré-déploiement affichage env](#)

### **Objectif global**

Réaliser un affichage environnemental comparable entre différentes entreprises utilisant l'ensemble du dispositif d'affichage environnemental : Référentiel, base de données, visuel...

Faire un retour d'expérience pour améliorer le dispositif et permettre le déploiement de l'affichage environnemental.

### **Objectif spécifique DECATHLON**

Faire l'affichage environnemental à minima sur 30 articles d'habillement (produits) à partir du référentiel validé par la plate-forme ADEME / AFNOR, (soit environ 10 produits évalués sur 3 familles de produits)

Le projet était initialement découpé en 6 lots :

1. Calcul des indicateurs de l'affichage environnemental
2. Standardisation de la communication
3. Réalisation d'étude client
4. Liaison entre l'éco-conception et l'affichage environnemental
5. Proposition de liaison avec les autres dispositifs existants : ecolabel européen, éco-modulation ECO-TLC
6. Conclusion du projet – vers un déploiement de l'affichage environnemental
7. Valorisation du projet

Bien que les participants au projet soient très motivés, nous avons rencontré d'énormes difficultés qui ont ralenti le déroulement du projet .:

Les difficultés rencontrées sont :

- La multitude des outils utilisés,
- La maturité et la complétude de la base de données,
- Le manque de temps dédié au projet par les entreprises,
- Le niveau de connaissance du sujet dans les entreprises.

Nous avons donc passé beaucoup plus de temps sur les calculs et n'avons donc pas pu finaliser totalement la mise en œuvre avec les entreprises au moment où de la rédaction de ce rapport. Par contre, nous sommes proches du but et un affichage commun est en cours de finalisation.

Ci-dessous, vous trouverez la liste détaillée des étapes et livrables que nous avons planifié pour ce projet.

## **1. Calcul des indicateurs de l'affichage environnemental**

### **1.1 Retour d'expérience sur l'utilisation des référentiels**

Il y a plusieurs moyens d'appliquer les référentiels à son organisation. Decathlon indique dans cette partie comment il a appliqué le référentiel et propose des améliorations. Une discussion a été réalisée au niveau des comités pour échanger sur ces points. L'objectif était bien de limiter les points « flous » afin de faciliter la mise en œuvre.

Les réflexions sur les travaux européens PEF sur le T-shirt ont également été intégrées aux travaux d'expérimentation.

### **1.2 Retour d'expérience sur la base de données**

Decathlon intégra la base de données IMPACTS® à l'outil interne existant afin de remplacer la base de données précédemment achetée et utilisés.

Decathlon utilise des matières et des procédés différents du reste du marché de l'habillement, car la plupart des références sont des vêtements techniques fabriqués à partir de matières synthétiques. De plus, Decathlon est fortement impliqué dans l'éco-conception. Decathlon a pu ainsi identifier les manques de données dans la base IMPACTS®.

#### Livrables de l'action 1 :

- Recommandations pour améliorer le socle technique (référentiels, base IMPACTS® et outil)
- Participation au guide de mise en œuvre du référentiel article d'habillement

## **2. Standardisation de la communication**

Decathlon a aidé à la réalisation de nouveaux supports à partir de son expérience et des supports de communication déjà réalisés.

D'une manière générale, Decathlon utilisera les recommandations du groupe de travail sur le format d'affichage pour élaborer le nouveau format d'affichage. Ce travail a été mené dans le cadre du comité inter projet pré-déploiement.

#### Livrables de l'action 2 :

- Format(s) d'affichage(s) retenu(s)

## **3. Réalisation d'étude client**

Des études clients ont déjà été réalisées et Decathlon souhaite poursuivre ce travail d'analyse avec les clients. Une étude client sera donc réalisée durant le projet.

Decathlon avait prévu de faire un certain nombre de préconisations issues des retours d'études clients et de la communication multiculturelle associée à son activité (un affichage répondant aux attentes des Français mais adaptable à l'Europe et au monde).

Nous n'avons pas pu mettre en œuvre la dernière version du format d'affichage. Les retours que nous faisons sont donc liés à nos tests antérieurs.

#### Livrables de l'action 3 :

- Retour d'expérience sur le format d'affichage

#### **4. Liaison entre l'éco-conception et l'affichage environnemental**

Decathlon a une longue expérience dans l'éco-conception textile. Nous avons donc pu indiquer les bonnes pratiques pour mettre en œuvre cette démarche et améliorer la performance environnementale de ces produits.

#### Livrable de l'action 4 :

- Rapport d'identification des freins et leviers pour une « éco-conception sectorielle »

#### **5. Proposition de liaison avec les autres dispositifs existants : écolabel européen, éco-modulation ECO-TLC**

Decathlon fait partie du comité scientifique d'ECO-TLC et du conseil d'administration. Les connaissances des mécanismes d'éco-contribution pouvaient aider dans l'identification des liens avec Eco-TLC. Par contre, le manque de temps nous a empêché de pouvoir traiter ce sujet.

#### Livrable de l'action 5 :

- Rapport sur le lien avec les autres dispositifs (Ecolabel européen, éco-modulation ECO-TLC, marchés publics)

#### **6. Conclusion du projet – vers un déploiement de l'affichage environnemental**

#### Livrable de l'action 6 :

- Conseils opérationnels pour un déploiement de l'affichage environnemental (réponses aux demandes des parlementaires)

#### **7. Valorisation du projet**

Decathlon avait proposé de participer à des colloques et manifestations sur ce sujet pour faire part de son expérience sur l'affichage environnemental des articles d'habillement. La valorisation du projet a été incomplète car le dispositif n'a pas été totalement mis en œuvre. Par contre, il y a eu quelques communications qui sont décrits dans cette partie.



## 3. Mise en œuvre

### 3.1. Calcul des indicateurs de l’affichage environnemental

#### Dispositif utilisé pour mettre en œuvre l’affichage :

Le référentiel Habillement BP X30-323-23

La base de données Base Impacts®

L’outil de conception interne Decathlon dans lequel a été intégré la modélisation des produits pour le calcul de la note environnementale affichée par Decathlon

Les règles de calcul utilisées sont celles qui ont été définies lors des travaux du GT format d’affichage avec le ministère et les autres entreprises participantes au pré-ploiement de l’affichage environnemental : pour une même catégorie de produit et pour chaque indicateur d’impact, la médiane est calculée et se voit attribuée la valeur de 50. Les moyennes des valeurs des indicateurs d’impacts par produits sont ensuite réparties autour de cette valeur médiane de manière à créer des classes ABCDE.

#### 3.1.1. Retours d’expérience sur l’utilisation des référentiels

##### 3.1.1.1. Recommandation pour le référentiel PEF t-shirt

Decathlon travaille sur des référentiels de différents niveaux : européen, français et entreprise. Notre priorité est d’être conforme au référentiel qui a le niveau de couverture géographique le plus important et à défaut nous redescendons au niveau inférieur. Cela signifie par exemple que nous appliquerons le PEF T-shirt pour cette catégorie alors que nous utiliserons le BPX pour les catégories de produits. Le niveau de mise en œuvre dépend donc des avancées externes.

Dans le cas des articles d’habillement, nous sommes dans le secrétariat technique du PEF T-shirt. Nous souhaitons donc en priorité être compatible avec ce référentiel.

##### 3.1.1.2. Domaine d’application

Le domaine d’application du référentiel BPX-30-323-23 couvre 2 codes CPA (Classification statistique des produits associée aux activités) :

- a) 14.1 Articles d’habillement, à l’exclusion des fourrures ;
- b) 14.3 Articles à maille.

Ces deux catégories sont très larges. Les variétés de produits couvertes par ces deux codes sont énormes. Il est donc difficile de couvrir l’ensemble des cas que l’on peut rencontrer.

De plus, le projet pilote européen PEF concernant le textile (Product Environmental Footprint) a été défini de façon moins large pour faciliter sa mise en œuvre.

**Recommandation** : Définir une famille de produit plus précise (cf. 3.1.1.3 Unité fonctionnelle) permettrait d'avancer plus facilement et de pouvoir faciliter la mise en œuvre. Il est plus simple de commencer sur un périmètre limité et de l'agrandir que de faire une catégorie directement très large. Nous avons encore précisé les UF pour permettre une réelle comparaison entre les produits. Il est plus facile de définir les règles d'une famille plus limitée que de tout un secteur. Travailler à plus haut niveau demande de décrire les différents cas.

### 3.1.1.3. Unité fonctionnelle

Le référentiel définit l'unité fonctionnelle pour les articles d'habillement par « Un article d'habillement porté et entretenu ».

Cette unité fonctionnelle est bonne pour commencer mais nous nous sommes rendu compte que nous avons eu besoin de découper celle-ci afin de réellement permettre la comparaison des fonctions des produits.

Ci-dessous, vous trouverez la description du découpage de l'unité fonctionnelle que nous avons fait pour permettre la réalisation d'un affichage environnemental comparatif à Decathlon.

Top wear	3rd layer	sleeveless	Short sleeves	Long sleeve
		Waterproof and Warm	Waterproof and Warm	Waterproof and warm
		Waterproof	Waterproof	Waterproof
		Warm	Warm	Warm
		Light	Light	Light
	2nd layer	sleeveless	Short sleeves	Long sleeve
	1 <sup>st</sup> layer	sleeveless	Short sleeves	Long sleeve

Figure 1 : Description de la découpe des unités fonctionnelles (avec genre/taille en plus : Man, Woman, Junior, Baby)

Nous avons donc **4 niveaux de découpage de l'unité fonctionnelle** :

- la partie du corps position (Top : 1ere, 2eme et 3eme couche),
- le niveau de couverture du corps (longueur de manche),
- la fonction (isolant, imperméable,..),
- le genre/taille (homme, femme, enfant, bébé).

En travaillant sur la comparaison des produits, Decathlon s'est rendu compte qu'il n'était pas très pertinent de mettre sur la même échelle des t-shirts sans manches et des t-shirts manches longues. Ces deux typologies de produits ne se substituent pas l'une à l'autre.

De plus, en mettant ces 2 typologies de produits dans la même catégorie nous aurions tous les t-shirts manches longues pénalisés et les sans manches avec une bonne note. Cela n'aiderait donc pas le client. Cela représente **135 catégories de produits**.

***Recommandation : définir des catégories de produits pour l'unité fonctionnelle afin de garantir une comparabilité des produits.***

#### 3.1.1.4. Durée de vie

Il est extrêmement regrettable que la durée de vie ne soit pas intégrée même partiellement dans le référentiel. Decathlon a travaillé sur la définition de la durabilité des produits textiles. Nous ne l'avons pas utilisé actuellement. Par contre, nous pensons qu'il est envisageable de prendre en compte partiellement la durabilité, via quelques critères. Il est toujours plus intéressant de l'intégrer partiellement que de ne pas prendre en compte ce critère majeur d'éco-conception. La mise en œuvre du référentiel sans sa prise en compte, est source de difficulté pour faire adhérer les équipes au dispositif. Des produits plus légers et moins résistants dans le temps sont alors mieux notés.

***Recommandation : prendre en compte quelques critères de durabilité basés sur des critères ou tests communément utilisés par les professionnels du secteur. De nombreux tests de qualité sont réalisés et pourraient permettre cela. On peut très bien envisager de permettre une variation de l'impact (hors utilisation) de +25% à -25% en fonction des résultats. Cela serait un bon signal donné à la filière.***

Exemple de critère de durabilité textile :

ISO 13937-1 Determination of the tear force on textile

ISO 12947-2 Abrasion resistance of fabrics (Martindale method)

ISO 811-1981 Determination of resistance to water penetration on textile

NF EN 12280-3 essais de vieillissement accéléré

#### 3.1.1.5. Taille de référence

Decathlon a utilisé les tailles de référence définies.

***Aucune recommandation***

#### 3.1.1.6. Cas de l'utilisation

Il est important de bien prendre en compte les habitudes des consommateurs. Les modes d'entretien sont des recommandations des fabricants. Nous ne les avons donc pas prises en compte.

Nous avons eu des difficultés à mettre en œuvre le référentiel. Il est nécessaire de fournir les données pour chaque lavage dans la base Impacts afin de faciliter le calcul de cette phase du cycle de vie.

De plus, les données concernant les détergents ne sont actuellement pas disponibles. Il peut donc y avoir une grande différence entre les entreprises.

***Recommandation : mettre à disposition les différents scénarios de lavage directement dans la base Impacts.***

#### 3.1.1.7. Indicateurs environnementaux pertinents et méthode de calcul

Depuis la réalisation de la 1ère version du référentiel, de nombreux travaux ont été menés sur l'évaluation environnementale des produits textiles. Des avancées ont été faites aussi sur la recherche au niveau des impacts environnementaux. Les travaux les plus avancées sur le sujet sont associés au PEF T-shirt. La cohérence entre l'affichage français et les travaux européens est nécessaire.

***Recommandation : Mettre à jour le référentiel par rapport aux choix méthodologiques qui ont été fait au niveau de la plateforme européenne.***

#### 3.1.1.8. Règles d'allocation entre produits et coproduits

##### 3.1.1.8.1. Règles d'allocation matières premières

Les règles d'allocation des matières premières sont celles reprises dans la base Impacts. La commission européenne travaille aussi sur la réalisation de données et sur ces règles d'allocations.

Si nous souhaitons que les évaluations réalisées avec la base Impacts puissent être comparées avec des évaluations réalisées dans le cadre européen, il est nécessaire que les règles d'allocations soient les mêmes.

***Recommandation : utiliser les mêmes règles d'allocations que la commission européenne.***

##### 3.1.1.8.2. Règles d'allocation des impacts des sites d'ennoblissement

La collecte des données sur les sites industriels est complexe. Il est encore plus compliqué d'allouer les impacts des différents produits de ces sites. De nombreuses erreurs peuvent être faites par une mauvaise définition des règles d'allocations. De plus, chaque site industriel est très différent. Il est très important de faciliter le travail des équipes en production pour obtenir facilement une information fiable.

Nous utilisons uniquement les données génériques car notre plus gros enjeu pour l'instant est d'avoir des nomenclatures exploitables et les données de cycle de vie intégrées. Dans le futur, nous souhaitons pouvoir utiliser des données de sites.

***Recommandation : définir plus en détails les règles d'allocation. Par exemple, lorsqu'un site produits pour plusieurs sociétés, plusieurs types de matières ou avec plusieurs types de produits. Fournir un outil de calcul pour pouvoir garantir la bonne mise en œuvre de ces règles. Il s'agirait d'un outil pour associer l'impact d'un site industriel au résultat de sa production (Ex : comment ramener la consommation énergétique d'un site de teinture à 1 kg de tissu teint ?).***

#### 3.1.1.8.3. Allocations des impacts et bénéfices liés au recyclage du produit et de son système d'emballage

Les règles d'allocation pour les bénéfices du recyclage sont pertinentes par rapport aux efforts actuellement mis en œuvre. Il est très difficile d'utiliser de la matière recyclée issu de textile dans une application textile. Cette allocation est un peu différente niveau européen car il s'agit de 80/20.

***Recommandation : modifier les règles d'allocation pour correspondre aux orientations de la commission européenne ou obtenir la mise en œuvre de cette allocation 100/0 pour le textile.***

#### 3.1.1.9. Mode de collecte des données primaires (ou spécifiques)

La filière textile est une filière extrêmement complexe. Il est très difficile de pouvoir remonter les différents niveaux de la chaîne de valeur. De plus, il y a une multiplicité des interlocuteurs à chaque niveau de la chaîne. La confection d'une référence produit peut-être réalisée par une dizaine de fournisseurs différents pour des produits vendus en grande quantité. Cette complexité est une entrave très importante à la récupération de données primaires. Decathlon a fait le choix dans un 1er temps d'utiliser surtout des données majorantes concernant la localisation des fournisseurs afin de se focaliser sur les données de conception (consommations matières, ...). A chaque saison, nous essayons d'aller un niveau de plus dans la précision et ce travail est motivant pour nos équipes car cela est progressif.

***Recommandation : prendre en compte cette complexité dans la réalisation du référentiel afin de limiter le nombre de données primaires au plus importantes et robustes. Le plus important est dans un 1er temps de faire en sorte que le référentiel soit utilisé puis par la suite de le faire évoluer en fonction de l'état d'avancement des entreprises. L'évaluation environnementale et l'affichage environnemental doivent être simplifiés pour pouvoir intégrer facilement les cultures d'entreprises. Ce sont les collaborateurs qui seront moteur pour aller dans la précision. Il serait intéressant que le dispositif soit adapté à tous les niveaux d'avancement sur le sujet.***

Un projet est par ailleurs lancé chez Decathlon pour pouvoir récolter les données de nos fournisseurs sur leurs sites, en commençant par nos partenaires stratégiques sur les procédés technologiques avec un fort impact environnemental (teinturerie, tanneries, traitements de surface, etc.)

#### 3.1.1.10. Conclusion

Le référentiel dans son état actuel est exploitable. La plus importante recommandation concerne la compatibilité avec les autres travaux, les précisions du périmètre et une meilleure définition méthodologique des phases afin de limiter les interprétations. Les autres éléments qui accompagnent le référentiel doivent aussi permettre de faciliter sa mise en œuvre. La complétude de la base de données est un point clé (Cf. Annexe 2 Liste des données manquantes). Celle-ci doit permettre une application la plus simple du référentiel. En mettant à disposition des jeux de données calqués sur les phases du cycle de vie, cela va permettre de limiter les erreurs. L'objectif est que ce référentiel puisse être appliqué par toutes les entreprises sans nécessairement l'intervention d'un bureau d'études.

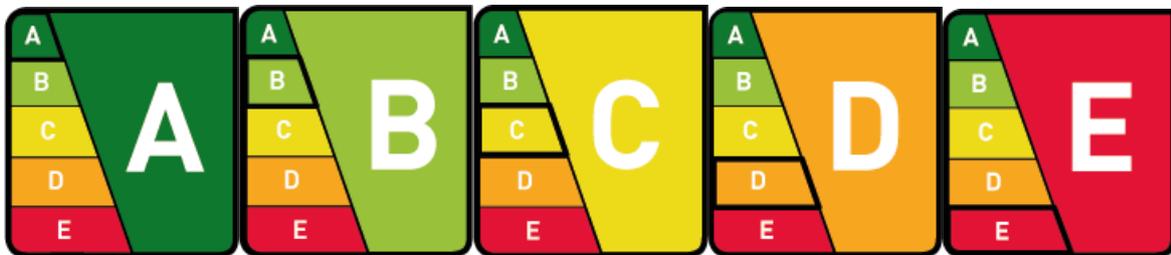
## 4. Bilan / Principaux résultats obtenus

### 4.1. Le format d'affichage (résultats des expérimentations et études clients...)

#### 4.1.1. Cahier des charges et création visuelle

Le format que nous avons sélectionné à la base chez Decathlon est un affichage répondant aux critères suivants:

- Permettre la comparaison entre les produits
- Facilement compréhensible
- Faisant appel à l'imaginaire existant sur l'environnement (étiquette énergie)
- Lisible
- Visible (même en petite taille, le consommateur doit pouvoir le voir)



Nous avons testé le format en août 2015 dans plusieurs magasins de la région Rhône-Alpes et sur notre site internet depuis début 2015.

Ce format a été retenu par Decathlon avant qu'un visuel soit plus clairement défini.

#### 4.1.2. Recommandation pour le format d'affichage

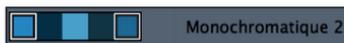
Les recommandations pour le format sont formulées pour chaque partie du référentiel. Cela a pour but de faciliter la compréhension de ces commentaires.

##### Présentation test et résultat étude client

***Recommandation : améliorer la lisibilité de la note pour les petits formats. Reprendre des codes existants (notation ABCDE, Couleur...) plutôt que de recréer un visuel sur une base nouvelle. Le format doit être modifié dans son état actuel pour devenir pleinement exploitable.***

#### 4.1.3. Proposition de mise à jour du format d'affichage

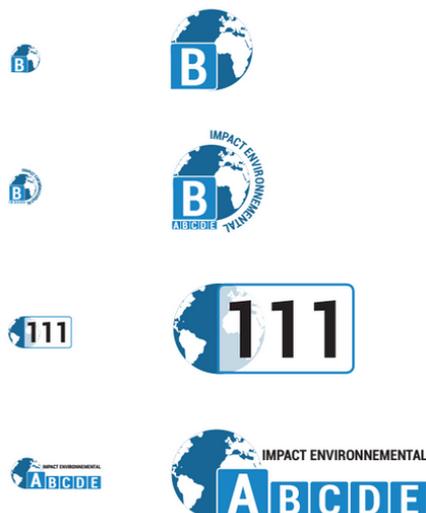
***Les travaux sont en cours pour obtenir un logo commun à tous les secteurs engagés sur l'affichage environnemental. Nous avons réalisé une proposition de mise à jour du format d'affichage afin d'améliorer sa performance.***



#0082C3 #036191

Dimension petit picto: hauteur 7mm

Dimension grand picto: hauteur 20mm



## 4.2. Les opérations de communication/valorisation réalisées (guide affichage, communication en clientèle, participation à des colloques et autres manifestations...)

L'affichage environnemental a été valorisé auprès de plus de 200 000 clients en 2016 par la mise en place de celui-ci sur 8,7% des produits sur internet. Nous allons continuer à promouvoir ce projet auprès de nos clients via les nouveaux supports visuel d'affichage environnemental.

Une action très importante pour valoriser ce travail sera de former nos 25 000 vendeurs. Ils sont au contact de nos clients et seront les meilleurs promoteurs du projet.

De plus une section sur l'affichage environnemental est disponible sur notre site développement durable : <http://developpement-durable.decathlon.com/>

## 4.3. Les liens entre éco-conception et affichage environnemental

L'affichage environnemental permet de mettre en avant l'éco-conception des produits de façon très compréhensible pour le client.

Cependant il est nécessaire de bien accompagner cet affichage environnemental, certains produits peuvent avoir des actions d'éco-conception et être noté D ou E (de par leurs caractéristiques techniques d'usage, ex : une veste avec un fort niveau de chaleur) dans ce cas, cela peut créer une confusion auprès du client.

Il y a plusieurs années nous avons lancé de nombreuses actions d'éco-conception : Coton issu de l'agriculture biologique, polyester recyclé...

Ces nombreuses actions allaient dans le sens de la réduction de l'impact environnemental des produits.

Cette approche était très souvent qualitative (matière plus “vertueuse”...) et parfois quantitative mais c’était plus rare. La communication faite sur ces actions était faible et ne ciblait que les produits à démarche environnementale.

En 2012, nous avons subi une forte augmentation des prix et nous avons vu que de nombreuses actions étaient de plus en plus en risque.

Nous avons donc mis tout notre énergie sur l’affichage environnemental et la notation des produits. Afin que cela soit la demande de nos clients qui fassent évoluer notre offre. Depuis que nous avons un affichage environnemental des produits, nous avons vu que la performance environnementale des produits a été ajoutée comme critère de conception par les chefs de produits. Cela nous permet donc maintenant de travailler plus facilement sur des actions d’éco-conception et avec une visée plus long terme.

Nous rentrons maintenant dans une phase où nous ne travaillons plus sur l’amélioration mais bien sur la meilleure performance environnementale possible pour répondre à un besoin.

## 5. Recommandations

### 5.1. Propositions d’évolution de la Base Impacts, des référentiels, des outils, autres...

Dans le cadre de la base Impacts initiale, il y avait uniquement les procédés conventionnels qui étaient mis à disposition. Il n’y avait donc aucune possibilité de valoriser les actions d’éco-conception en les chiffrant et en améliorant l’impact des produits évalués.

Nous avons donc dû lancer le projet ICV-TEX afin de compléter les données textiles présentes dans la version initiale de la base Impacts.

Un des gros problèmes que nous avons rencontré est que la base Impacts était dans une version d’EcolInvent assez ancienne par rapport à la version dans laquelle les nouvelles données ont été réalisées. Il peut donc y avoir facilement des différences de version provoquant une différence d’impact.

Nous avons listé en annexe 2 les données qui nous ont été demandées par les équipes. La bonne complétude de la base de données favorise le déploiement de l’affichage environnemental par l’augmentation du taux de couverture.

### 5.2. Propositions pour lever les freins de l’éco-conception textile

Afin de lever les freins sur l’éco-conception textile, il est nécessaire d’avoir des informations de données environnementales sur de nouvelles fibres textiles disponibles sur le marché afin de faire de bon choix.

Il faut donc avoir des données sur les nouvelles matières éco-conçues sur le marché pour connaître le gain en utilisant ces solutions innovantes (fibre de lin, fibre de jute, fibre de paille, différents type de liège, résines bio-sourcées, etc.).

Il est également nécessaire, afin d'avoir cette approche cycle de vie de pouvoir quantifier la durabilité textile au travers différents tests de caractérisation afin d'obtenir un facteur de durabilité. Ecrire et normer une méthode et un processus avec les industriels pour déterminer comment quantifier la durabilité des textiles.

## 6. Conclusion / Perspectives

Ce projet de pré-déploiement était une phase nécessaire dans la généralisation du dispositif d'affichage environnemental. Bien que les difficultés aient été nombreuses, les entreprises ont pu avancer sur le sujet. Décathlon reste plus que jamais impliqué avec une forte volonté de rendre le dispositif le plus opérationnel possible pour les entreprises souhaitant s'impliquer.

Décathlon a pu finaliser le changement de base de données afin d'utiliser la base Impacts, y compris les nouvelles données issues du projet ICV-TEX. Nous avons participé à la réalisation de calcul d'impacts comparables entre les entreprises grâce à une comparaison des résultats obtenus sur les différents outils pour les mêmes valeurs.

Décathlon a aussi avancé en parallèle sur la réalisation d'un logo exploitable par l'ensemble des projets de pré-déploiement. Ce travail a été réalisé dans le cadre d'un groupe de travail avec des représentants des différents projets de pré-déploiement. L'objectif était de favoriser une harmonisation entre les différents projets sectoriels et d'échanger les bonnes pratiques.

Nous sommes donc maintenant en mesure de continuer un déploiement de l'affichage environnemental. Ce travail prendra du temps car pour cela il faut une excellente connaissance de la conception et une forte implication des équipes. Cette conduite du changement est importante pour la réussite du projet et elle doit passer aussi par la formation de l'ensemble de nos équipes de ventes. Pour cela nous allons travailler sur une formation très simple sur le développement durable contenant un petit module sur l'affichage environnemental.

Le plus important est de continuer à alimenter l'affichage environnemental et à le rendre davantage visible afin qu'il fasse partie de la culture de chaque citoyen consommateur.

Début 2018 nous devons assurer une mise en œuvre de l'affichage environnemental harmonisé entre plusieurs entreprises du textile et un logo validé. Cela nous permettrait une communication globale sur les projets de pré-déploiement au second trimestre avec tous les secteurs engagés. C'est le moyen de plus efficace de garantir la réussite de l'affichage environnemental et de lancer son déploiement.

## 7. Annexes

### 7.1. Annexe 1 - Liste des 135 catégories de produits textile

BATHROBE ADULT
BATHROBE JUNIOR
BEANIE LIGHT
BEANIE WARM
BOARDSHORT BOY
BOARDSHORT GIRL
BOARDSHORT MAN
BOARDSHORT WOMAN
BOTTOM SHORT BABY
BOTTOM SHORT BOY
BOTTOM SHORT GIRL
BOTTOM SHORT MAN
BOTTOM SHORT WOMAN
BOTTOM SKIRT
BOTTOM SKIRT GIRL
BOTTOM SURPANT MAN
BRASSIERE
CAP ADULT
CAP BABY
CAP JUNIOR
GARMENT SOCKS HIGH WITHOUT TERRY JUNIOR
GARMENT SOCKS LOW WITHOUT TERRY ADULT
GARMENT SOCKS LOW WITHOUT TERRY JUNIOR
GARMENT SOCKS MID WITH TERRY BABY
GARMENT SOCKS MID WITHOUT TERRY ADULT
GARMENT SOCKS MID WITHOUT TERRY BABY
GARMENT SOCKS MID WITHOUT TERRY JUNIOR
GLOVE ELECTRONIC WARM
GLOVE WARM JUNIOR
GLOVES BABY



GLOVES FINGERLESS
GLOVES FINGERLESS JUNIOR
GLOVES LIGHT
GLOVES LIGHT JUNIOR
GLOVES WARM
HEADBAND
KIMONO ADULT
KIMONO JUNIOR
PANT WARM BABY
PANT WATERPROOF MAN
PANTS LIGHT BABY
PANTS LIGHT JUNIOR
PANTS LIGHT MAN
PANTS LIGHT WOMAN
PANTS WARM JUNIOR
PANTS WARM MAN
PANTS WARM WOMAN
PANTS WATERPROOF WOMAN
SCARF
SOCKS ANKLE ADULT
SOCKS ANKLE JUNIOR
SOCKS BABY
SOCKS CALF ADULT
SOCKS CALF JUNIOR
SOCKS KNEE ADULT
SOCKS KNEE JUNIOR
SWIMMING CAP
SWIMSUIT BABY BOY
SWIMSUIT BABY GIRL
SWIMSUIT BOT WOMAN
SWIMSUIT BOTTOM BABY
SWIMSUIT BOY



SWIMSUIT LONG BOTTOM WOMAN
SWIMSUIT MAN
SWIMSUIT ONE PIECE GIRL
SWIMSUIT ONE PIECE WOMAN
SWIMSUIT TOP WOMAN
SWIMSUIT TWO PIECES GIRL
SWIMSUIT TWO PIECES WOMAN
TENT SLEEPING AND STANDING
TENT SLEEPING ONLY
TIGHTS BIKE FULLBODY MAN
TIGHTS BIKE FULLBODY WOMAN
TIGHTS BIKE LONG WOMAN
TIGHTS BIKE SHORT JUNIOR
TIGHTS BIKE SHORT MAN
TIGHTS BIKE SHORT WOMAN
TIGHTS LONG JUNIOR (RUNNING, FITNESS, SOCCER...)
TIGHTS LONG MAN (RUNNING, FITNESS, SOCCER...)
TIGHTS LONG WOMAN (RUNNING, FITNESS, SOCCER...)
TIGHTS SHORT JUNIOR (RUNNING, FITNESS, SOCCER...)
TIGHTS SHORT MAN (RUNNING, FITNESS, SOCCER...)
TIGHTS SHORT WOMAN (RUNNING, FITNESS, SOCCER...)
TOP 1ST LAYER LONG SLEEVE SURF MAN
TOP 1ST LAYER LONG SLEEVE SURF WOMAN
TOP 1ST LAYER LONG SLEEVES BABY
TOP 1ST LAYER LONG SLEEVES JUNIOR
TOP 1ST LAYER LONG SLEEVES MAN
TOP 1ST LAYER LONG SLEEVES SHIRT BOY
TOP 1ST LAYER LONG SLEEVES SHIRT MAN
TOP 1ST LAYER LONG SLEEVES SHIRT WOMAN
TOP 1ST LAYER LONG SLEEVES WOMAN
TOP 1ST LAYER SHORT SLEEVE SURF JUNIOR
TOP 1ST LAYER SHORT SLEEVE SURF MAN



TOP 1ST LAYER SHORT SLEEVE SURF WOMAN
TOP 1ST LAYER SHORT SLEEVES BABY
TOP 1ST LAYER SHORT SLEEVES BOY
TOP 1ST LAYER SHORT SLEEVES GIRL
TOP 1ST LAYER SHORT SLEEVES MAN
TOP 1ST LAYER SHORT SLEEVES SHIRT MAN
TOP 1ST LAYER SHORT SLEEVES SHIRT WOMAN
TOP 1ST LAYER SHORT SLEEVES WOMAN
TOP 1ST LAYER SLEEVELESS JUNIOR
TOP 1ST LAYER SLEEVELESS MAN
TOP 1ST LAYER SLEEVELESS WOMAN
TOP 2ND LAYER LONG SLEEVES BABY
TOP 2ND LAYER LONG SLEEVES JUNIOR
TOP 2ND LAYER LONG SLEEVES MAN
TOP 2ND LAYER LONG SLEEVES WOMAN
TOP 2ND LAYER SLEEVELESS BABY
TOP 2ND LAYER SLEEVELESS MAN
TOP 2ND LAYER SLEEVELESS WOMAN
TOP 2ND LAYER SLEEVES JUNIOR
TOP 3RD LAYER LONG SLEEVES LIGHT JUNIOR
TOP 3RD LAYER LONG SLEEVES LIGHT MAN
TOP 3RD LAYER LONG SLEEVES LIGHT WOMAN
TOP 3RD LAYER LONG SLEEVES WARM JUNIOR
TOP 3RD LAYER LONG SLEEVES WARM MAN
TOP 3RD LAYER LONG SLEEVES WARM WATERPROOF BABY
TOP 3RD LAYER LONG SLEEVES WARM WATERPROOF JUNIOR
TOP 3RD LAYER LONG SLEEVES WARM WATERPROOF MAN
TOP 3RD LAYER LONG SLEEVES WARM WATERPROOF WOMAN
TOP 3RD LAYER LONG SLEEVES WARM WOMAN
TOP 3RD LAYER LONG SLEEVES WATERPROOF JUNIOR
TOP 3RD LAYER LONG SLEEVES WATERPROOF MAN
TOP 3RD LAYER LONG SLEEVES WATERPROOF MAN (WITH PVC)



TOP 3RD LAYER LONG SLEEVES WATERPROOF WOMAN
TOP 3RD LAYER SLEEVELESS LIGHT BABY
TOP 3RD LAYER SLEEVELESS LIGHT JUNIOR
TOP 3RD LAYER SLEEVELESS LIGHT MAN
TOP 3RD LAYER SLEEVELESS LIGHT WOMAN
TOP 3RD LAYER SLEEVELESS WARM JUNIOR
TOP 3RD LAYER SLEEVELESS WARM MAN
TOP 3RD LAYER SLEEVELESS WARM WOMAN
TOP 3RD LAYER WARM LONG SLEEVES BABY

## 7.2. Annexe 2 - Liste des données manquantes et niveau de besoin

Matière Naturelle	Coton BCI (Better Cotton Initiative)	BCI cotton
Matière Naturelle	Duvet de canard	down duck
Matière Naturelle	Cuir de chèvre	Leather goat
Matière Naturelle	cuir de mouton	Leather sheep
Matière artificielle	Lyocell (Tencel)	Tencel
Matière artificielle	Modal	Modal
Matière synthétique	Tyvek (composé à 99% d'HDPE et 1% d'aluminium pulvérisé sous vide)	Tyvek
Matière synthétique	PEHD	HDPE
Matière synthétique	Elastolefin	Elastolefin
Matière synthétique	POLYACRYLATE	POLYACRYLATE
Matières recyclées	PES recyclé par voie chimique mais issu de chutes de production tissus (pas de granulés)	recycled PES, from scrap
Matières recyclées	PA6.6 recyclé	recycled PA6.6
Fil	Continuous Tri-filament (liage chimique)	Continuous Tri-filament (liage chimique)
Finition	Enduction LDPE	LDPE coating
Finition	Lamination TPE	Lamination TPE
Finition	WET COATING	WET COATING
Finition	DRY COATING	DRY COATING
Finition	DIRECT COATING	DIRECT COATING
Finition	TRANSFERT COATING (Base papier)	TRANSFERT COATING (Base papier)
Finition	LAMINATION PAR POINTS	LAMINATION PAR POINTS
Finition	LAMINATION A LA FLAMME (avec mousse par ex)	LAMINATION A LA FLAMME (avec mousse par ex)
Finition	LAMINATION A PLEIN	LAMINATION A PLEIN
Finition Fil	Twisting = Retordage	Twisting = Retordage
Finition Fil	Lubricant ou Waxing apres yarn dyeing	Lubricant ou Waxing apres yarn dyeing
Impression	COLOUR DISCHARGE PRINT	COLOUR DISCHARGE PRINT
Impression	WATER PRINT	WATER PRINT
Impression	FOIL PRINT	FOIL PRINT



Impression	CRACKED PRINT	CRACKED PRINT
Impression	PURE DISCHARGE PRINT	PURE DISCHARGE PRINT
Impression	PUFF PRINT	PUFF PRINT
Impression	RUBBER PRINT	RUBBER PRINT
Impression	HALF RUBBER PRINT	HALF RUBBER PRINT
Impression	CYRISTALINA GLITTER PRINT	CYRISTALINA GLITTER PRINT
Lavage	ENZYME WASHING	ENZYME WASHING
Lavage	SILICON WASHING	SILICON WASHING
Lavage	PERLITE WASHING	PERLITE WASHING
Lavage	STONE WASHING	STONE WASHING
Lavage	POLYPROYLENE SPRAY WASHING	POLYPROYLENE SPRAY WASHING
Lavage	ACID WASHING	ACID WASHING
Lavage	CRYSTAL ACID WASHING	CRYSTAL ACID WASHING
Lavage	ANTIQUÉ WASHING	ANTIQUÉ WASHING
Lavage	SODA WASHING	SODA WASHING
Lavage	SUN BLEACH WASHING	SUN BLEACH WASHING
Lavage	SAND WASHING	SAND WASHING
Lavage	BURN OUT WASHING	BURN OUT WASHING
Lavage	PLASTIC BALL WASHING	PLASTIC BALL WASHING



## L'ADEME EN BREF

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Elle met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale. L'Agence aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, les économies de matières premières, la qualité de l'air, la lutte contre le bruit, la transition vers l'économie circulaire et la lutte contre le gaspillage alimentaire.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de la Transition Écologique et Solidaire et du ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

### LES COLLECTIONS DE L'ADEME



#### ILS L'ONT FAIT

*L'ADEME catalyseur* : Les acteurs témoignent de leurs expériences et partagent leur savoir-faire.



#### EXPERTISES

*L'ADEME expert* : Elle rend compte des résultats de recherches, études et réalisations collectives menées sous son regard.



#### FAITS ET CHIFFRES

*L'ADEME référent* : Elle fournit des analyses objectives à partir d'indicateurs chiffrés régulièrement mis à jour.



#### CLÉS POUR AGIR

*L'ADEME facilitateur* : Elle élabore des guides pratiques pour aider les acteurs à mettre en œuvre leurs projets de façon méthodique et/ou en conformité avec la réglementation.



#### HORIZONS

*L'ADEME tournée vers l'avenir* : Elle propose une vision prospective et réaliste des enjeux de la transition énergétique et écologique, pour un futur désirable à construire ensemble.





# PROJET DE PRÉ-DÉPLOIEMENT DE L’AFFICHAGE ENVIRONNEMENTAL CHEZ DECATHLON

La loi sur la Transition Énergétique pour la Croissance Verte met en place un cadre rigoureux permettant la communication aux consommateurs d’une information claire et fiable sur les impacts environnementaux des produits et services. Afin de faciliter la mise en œuvre de cette obligation, les entreprises ont un outil qui permet d’afficher ces informations environnementales : l’affichage environnemental des produits.

Pour faire suite à l’expérimentation qui a eu lieu en 2011, certaines entreprises volontaires dont Décathlon sont accompagnées par l’ADEME pour pré-déployer l’affichage environnemental.

Les résultats obtenus sont très encourageants car il est maintenant possible d’obtenir des affichages comparables entre plusieurs entreprises du secteur de l’habillement et avec des visuels communs. Les plus grosses difficultés rencontrées ont été : la multitude des outils, la maturité et la complétude de la base de données, et le manque de temps dédié au projet.

*Ce projet de pré-déploiement était une phase nécessaire dans la généralisation du dispositif d’affichage environnemental.*

*Même si des améliorations doivent être réalisées, les entreprises du projet ont bien avancé et restent impliquées pour valoriser le dispositif et le rendre plus opérationnel afin d’inciter à l’éco-conception.*

